

Le Blues des rythmes

irrégulomadaire n° 2 octobre 2013

En grève le 13/11
pour la suspension immédiate des 4,5 jours
dans les 5 villes du 93

SUD Education

Créteil s'est engagé pleinement dans la lutte contre le décret rythmes. La bataille du report a été gagnée dans de nombreuses villes grâce à la mobilisation menée par l'intersyndicale SUD-CGT-FO. C'est désormais le retrait qu'il faut obtenir.

En rythme(s) contre l'Éducation nationale

La réforme dite des « rythmes scolaires » part d'un postulat erroné : les enfants se fatiguent à l'école avec leurs enseignants alors qu'ils se reposent ou se détendent avec leurs animateurs en centre de loisirs. Mais ce qui fatigue l'enfant c'est l'activité imposée, c'est la vie

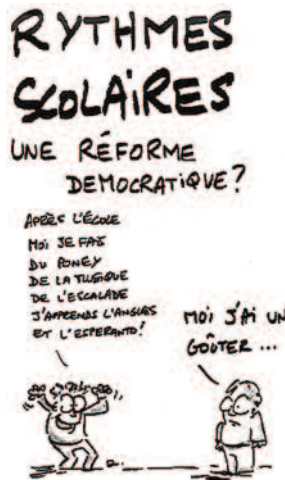
en groupe important, c'est le bruit dans des salles immenses (comme certaines cantines scolaires où parfois 200 enfants mangent en même temps dans un vacarme infernal). Les enfants sont bien plus fatigués en ville dans les grands ensembles scolaires, où partout il faut subir les tensions d'un trop grand nombre d'enfants présents. Les enfants sont bien plus fatigués lorsque les enseignants ou les animateurs imposent des activités contraintes, et le stress de performances ou d'évaluations fréquentes.

Aubervilliers : ça continue !

La grève du 3/10 a été massivement suivie à Aubervilliers (90 %). Les médias qui nous insultaient en janvier et février dernier découvrent les conséquences de l'application du décret rythmes.

Paris, ça commence ?

Les enseignants, les parents et les animateurs étaient massivement présents au rassemblement devant la mairie, et une centaine de personnes se sont retrouvées à l'AG le soir. Mardi soir à nouveau, une assemblée générale parents-enseignants s'est réunie, sur fond d'actions des parents soutenues depuis la grève dans de nombreuses écoles. Elle a souligné l'importance de l'action commune, égale-●●●



Ces rythmes ignorés

Or finir à 15 h ou à 16 h 30 ne change rien à ces contraintes. Car d'autres sources de fatigue existent : le mauvais logement des familles, le bruit de la télévision allumé constamment, les horaires précaires des parents obligés de mettre leurs enfants en garde tôt le matin tard le soir ou chaque week end car ils doivent aller travailler à des horaires décalés.

Vers la municipalisation

L'objectif de cette réforme est d'imposer à tous une "municipalisation" plus grande des activités faites par les enfants durant un temps "scolaire" qui est partagé entre les personnels d'Etat (les enseignants) et les personnels municipaux (les animateurs, les atsems). Les enseignants, avec un horaire ●●●

En bref

Éteindre le feu

Le Ministère a lâché 260 000 € pour Aubervilliers afin d'aider la ville à améliorer son périscolaire. Les années prochaines ? Les autres villes ? Les municipales seront passées.

Directeurs achetés

(pas vendus !)

Dans le 37, la fluidification des rapports sociaux (comme ils disent à l'UIMM) passe par le versement d'une prime aux directions des écoles dans les communes passées aux 4,5 jours. Ça énerve les collègues... ●●●



93 SUD Educ 93
06 88 66 47 23
9-11, rue Génin
93200 St-Denis
contact93@sudeducréteil.org
les lundis, mardis et mercredis

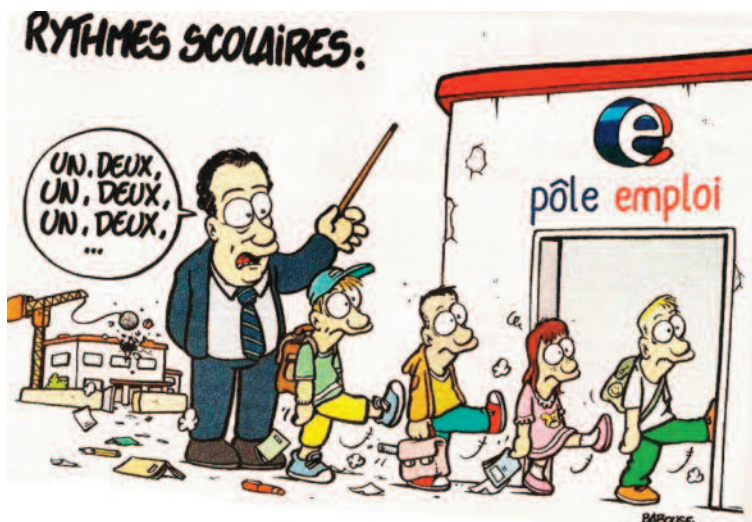
● ● ● encore réduit, vont pouvoir rogner toujours plus sur les enseignements artistiques, sportifs, et laisser ces matières « sans importance » aux ani-

mateurs. Alors que tout le monde sait que les liens entre les savoirs imposent au contraire des projets qui structurent la connaissance entre différentes disciplines, pour que ces savoirs soient vivants, utiles, appréciés par les enfants. Mais la réforme permet de faire travailler des personnels souvent précaires payés en catégorie C devant des enfants, dans des groupes presque identiques aux groupes des classes. Elle permet aux collectivités locales d'intervenir de manière plus ouverte dans le fonctionnement de l'école : réquisition des classes pour les activités avec les animateurs, empêchant les enseignants de préparer leur travail, activités plus ou moins originales et coûteuse selon le quartier, le public,

SUD appelle à une intersyndicale départementale pour soutenir et développer la lutte pour la suspension ... vers l'abrogation !!!

ville, ...sans compter le brassage de groupes d'enfants où personne ne connaît personne, et dans lesquels la sécurité et la surveillance ne sont pas toujours assurés. Au bout du premier mois de fonctionnement, tout le monde semble déjà fatigué : enfants, enseignants, animateurs, agents. Mais qui écoute leur parole ? Au contraire, sans aucun bilan des actions

mises en oeuvre, ce sont toutes les communes qui doivent impérativement boucler avant Noël un "projet éducatif territorial", qui ne projette rien, qui n'éduquera personne, et qui ajoutera une couche de complexité pour tous.



Oise : suspension des 4,5 jours

Brèves de l'Île-St-Denis

- « On court toujours après le temps. »
- « Les gosses sont crevés et nous aussi. »
- « Le rythme est plus soutenu. »
- « Les intervenant ne sont pas formés, ils ne sont pas habitués à travailler avec des groupes d'élèves. »
- « Ça ne remédie pas aux difficultés scolaire ; il faudrait diminuer le nombre d'élèves par classe. »
- « Les enfants sont perdus. »

« ÉPUISENT »

- « Le temps est mal organisés en maternelle sur l'île. »
- « Le temps est payant pour les mater. »
- « Le temps périscolaire est inorganisé. »
- « Les enfants ont une heure de goûter, les animateurs nettoient les tables, il n'y a personne de prévu pour le ménage. »
- « Les animateurs sont payés 9€/h ! Et ils sont précaires ! »

4 communes de l'Oise (Crillon, Haucourt, Vrocourt, Martincourt) réunies dans un regroupement pédagogique intercommunal suspendent l'application du décret rythmes 15 jours après la rentrée.

Là comme ailleurs, ce sont les fondements même du décret rythmes qui sont causes des dysfonctionnements manifestes et de la mobilisation de la communauté éducative. Là comme ailleurs, l'alibi des rythmes n'a pas

Aubervilliers : ça continue !

● ● ● ment avec les animateurs, alors que tout est fait pour désolidariser les parents des enseignants (amélioration du périscolaire), ainsi que les animateurs (augmentation des directions de centres de loisirs). Le mot d'ordre demeure : suspension des 4,5 jours, sans licenciements d'animateurs.

Une autre AG aura lieu le 15/10 pour déterminer une date de grève (a priori le 12/11, avec Paris, nous confirmerons), et un nouveau rassemblement devant la mairie le 16.

tenu longtemps, avec de surcroît le choix d'horaires irréguliers comme à Aubervilliers. Là comme ailleurs, le fond de la réforme, qui est la territorialisation de l'école primaire et le développement des inégalités entre communes, a montré ses effets délétères.

La mobilisation a permis la suspension du décret : ce qui a été possible là le sera ici, dans les 5 villes du 93 qui l'appliquent dès cette année.

Nous serons cependant vigilants : nous luttons avec les animateurs contre ces rythmes et nous opposerons à des licenciements !